

Déneigeant - Déverglaçant

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL



NOUVELLE FORMULE

GLASTOP ABS

DENEIGEANT-DEVERGLACANT DE SECURITE
AVEC INDICATEUR D'EPANDAGE ET AGENT ANTI-DERAPANT NATURELS

- ✓ Forte réaction exothermique au contact de la neige ou de la glace.
- ✓ Diminue l'utilisation de sel.
- ✓ Contient des granulés de biomasse* issus du milieu agricole et vinicole.
- ✓ Action rémanente renforcée par les granulés de biomasse*.

***Biomasse** : désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale, animale ou fongique.

AVANTAGE DES GRANULÉS DE BIOMASSE : ils sont antidérapants, entièrement biodégradables, et en se dégradant produisent naturellement de la chaleur. Leur couleur marron naturel dispense d'indicateur d'épandage.

AVANTAGES :

GLASTOP ABS est composé de compost de pépins de raisin et de chlorure de calcium pour améliorer la fonte de la neige sur les routes.

GLASTOP ABS permet de réduire de 70% les quantités de sels utilisés, il accélère la fonte de la neige par réaction exothermique.

En maintenance hivernale urbaine, en cas de neige ou de verglas, **GLASTOP ABS** est utilisé pour sécuriser les zones piétonnes, les zones à 30 Km/h, les pistes cyclables, les parvis, les sorties d'écoles et hôpitaux et pour dégager les accès des maisons et immeubles d'habitation afin d'éviter les risques d'accidents en conformité avec l'Arrêté Inter-Préfectoral du 27 octobre 1937.

GLASTOP ABS laisse un tapis anti-dérapant végétal naturel qui sécurise le passage du public.

APPLICATIONS :

Epandre **GLASTOP ABS** sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle ou d'un matériel d'épandage professionnel.

Répartir **GLASTOP ABS** le plus uniformément possible, la partie colorée de **GLASTOP ABS** permet à l'utilisateur de visualiser les endroits déjà traités. Laisser agir : **GLASTOP ABS** s'enfonce rapidement dans la couche de neige et de verglas en la faisant fondre. Quelques minutes suffisent pour obtenir un sol sécurisé.

Dosage : En préventif : 20g/m²
En curatif : 20 à 80g/m² selon l'épaisseur de la neige ou du verglas

CARACTÉRISTIQUES :

Aspect : Mélange de particules blanches et de compost de pépins de raisin de couleur marron

Densité à 20°C : 0.82+ 0.5 - **Matière réactive** : 80 % - **Fonte exothermique** : 513 kJ - **Température de protection** : -55°C

Résidus : antidérapant végétal naturel - 100% **Biodégradable**

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE : Ce produit est irritant pour les yeux. Conserver en récipient d'origine, à l'abri du soleil hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement éclaboussé ou souillé. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes et contacter un spécialiste.

CONFORMITE A LA LEGISLATION : Préparation en conformité avec la directive européenne 1999/45 du 31 mai 1999 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Produit en conformité avec l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.

HAPIE

ZAC Croix Saint-Claude - 6, rue de l'Épinette 77340 PONTAULT COMBAULT
Tél. 01 64 43 83 34 - Fax 01 64 43 83 42 - E.mail : hapie@hapie.net - Site internet : www.hapie.net

S.A. au capital de 358.255 € - SIRET 383 704 954 00023 APE : 4644Z